AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 16 (4)ItemJean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 8 janvier 1872

Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 8 janvier 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 16 (4)
Collation4 p. (200v, 201v, 202v, 203v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 8 janvier 1872, consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52671

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>8 janvier 1872</u>
Lieu de rédactionInconnu
Destinataire<u>Coulon, Georges (1838-1912)</u>
Lieu de destination28, rue Pigalle, Paris
Scripteur / Scriptrice<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>

Description

RésuméSur le procès en séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin déclare qu'il est favorable à une licitation immédiate. Il présente une évaluation des biens de l'usine et du Familistère depuis 1863 et discute des conditions de la licitation. Il soumet ses interrogations à Coulon et à Cresson.

Mots-clés

Procédure (droit)

Personnes citées

- Cresson, Guillaume Ernest (1824-1902)
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Lieux citésGuise (Aisne) - Familistère

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024